Autisme : « Il faudrait créer des structures », plaide Isabelle Resplendino

Engagée pour la protection des personnes autistes en Wallonie (Belgique), Isabelle Resplendino a répondu aux questions de Paris Normandie.

(/id748164/article/2026-09-27/autisme-il-faudrait-creer-des-structures-plaide-isabelle-resplendino)
Partage :

Ajouter Paris Normandie sur Google (https://google.com/preferences/source?q=paris-normandie.fr) .



Faute de places adaptées en France, des personnes autistes sont accueillies dans des établissements spécialisés en Belgique. - Pixabay

Par Propos recueillis par **Brice Recotillon (/brice-recotillon)**

Publié: 27 Septembre 2026 à 18h19 | Temps de lecture: 2 min

Présidente de l'association pour les Français en situation de handicap en Belgique (https://afresheb.com/), Isabelle Resplendino est régulièrement confrontée à la problématique du placement de personnes autistes au sein de maisons d'accueil spécialisées belges.

Paris Normandie : Pourquoi migrer à tout prix vers la Belgique ?

> Isabelle Resplendino : Comme le manque de places en France est évident, les ~~parents~~ établissements vont choisir, ils font leur marché, parmi les ~~établissements~~ personnes, ils prennent les plus performantes. Alors, vous avez quelques associations françaises qui s'occupent des cas sévères, mais c'est beaucoup trop peu.

Paris Normandie : Vous pointez du doigt le manque de moyens accordés aux personnes autistes ?

> Isabelle Resplendino : Il faudrait créer des structures. Il est évident que pour la France, cela revient moins cher d'envoyer les gens en Belgique, où les établissements sont payés en moyenne 20 % de moins que dans les établissements français, que de construire des bâtiments. La France a aussi une vision plus médicale du handicap, moins éducative. Les personnes en situation de handicap se retrouvent parfois en psychiatrie, où cela n'est pas leur place.

Paris Normandie : Le rapatriement est-il une solution miracle pour certaines familles ?

> Isabelle Resplendino : Nous avons eu des rapatriements forcés qui se sont soldés par des décès, car l'établissement français n'était pas adapté au handicap de la personne. Ou bien des personnes qui sont dans leur établissement belge depuis des décennies et sont rapatriées parce qu'une place se libère en France mais finissent par se laisser mourir.



(/id748097/article/2026-09-27/est-fatigues-en-pays-de-caux-ils-se-battent-pour-obtenir-le-rapatriement-de-leur)

À lire aussi
« On est fatigués » : en pays de Caux, ils se battent pour obtenir le rapatriement de leur fille autiste (/id748097/article/2026-09-27/est-fatigues-en-pays-de-caux-ils-se-battent-pour-obtenir-le-rapatriement-de-leur)

Ça se passe aussi à